# COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX AGENTS BIOLOGIQUES

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

#### Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

## Je suis concerné si...

- mes salariés sont en contact avec :
  - les hommes ou les produits biologiques d'origine humaine (soins à domicile ou en établissement de soins, laboratoires de biologie, thanatopraxie, secteur de la petite enfance, etc.),
  - les animaux ou produits d'origine animale (élevage, soins vétérinaires, abattoirs, centre d'équarrissage, animaleries, métiers de la forêt et de la nature, dératisation, désinsectisation, etc.),
  - les végétaux (agriculture, métiers de la forêt et

- de la nature).
- les déchets (centre de collecte, de tri et de transformation, etc.),
- les eaux usées (égouts, station d'épuration),
- les fluides industriels (fluides de coupe, etc.),
- la recherche biotechnologique,
- les métiers du nettoyage, de l'entretien et de la maintenance.
- je souhaite identifier les moyens de prévention et protéger mes salariés.

#### **OBJECTIFS**

- identifier les agents biologiques au travers de leurs classifications et de leur mode de transmission;
- repérer les sources et évaluer les niveaux d'exposition des salariés;
- situer l'entreprise par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques;
- conseiller, orienter et accompagner l'entreprise en termes de protection et de prévention collectives et individuelles ;
- mettre en œuvre une démarche visant à réduire le risque et améliorer les conditions de travail.

### <u>DÉROULÉ DE L'INTERVENTION</u>

- identification des agents biologiques : définition, classement;
- analyse des conditions de travail et repérage du risque;
- proposition d'une démarche d'évaluation du risque
- biologique (types d'exposition, types d'effet, chaîne de transmission);
- aide à l'élaboration d'un plan d'actions avec l'entreprise;
- restitution de l'intervention.

#### **INTERVENANTS**

• un ou des membres de l'équipe pluridisciplinaire.



